F

联合国粮食及农业组织 Food and Agriculture Organization of the United Nations Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS

Quarante-troisième session

Istanbul (Türkiye), 22-25 octobre 2025

Progrès accomplis par *Silva Mediterranea* et le Groupe de travail de la Commission européenne des forêts sur l'aménagement des bassins versants de montagne

Résumé

On trouvera dans le présent document des informations sur les activités menées sous les auspices du Comité des questions forestières méditerranéennes *Silva Mediterranea*, notamment le lancement de l'Initiative pour les forêts méditerranéennes (IFM), des informations actualisées sur la feuille de route pour la préservation et la restauration des forêts méditerranéennes et les progrès réalisés dans le cadre de l'initiative phare «Restaurer les forêts méditerranéennes». Y sont également mis en avant les publications récentes et les efforts de mobilisation des jeunes, qui visent à renforcer la coopération régionale et la restauration des forêts.

Le document fournit aussi de brèves informations sur les activités du Groupe de travail de la Commission européenne des forêts (CEF) sur l'aménagement des bassins versants de montagne, notamment les éléments récents relatifs aux fonctions protectrices des forêts sur fond de changement climatique. Y sont résumés les activités de deux groupes de travail actifs, les initiatives de formation et les préparatifs de la 35e session, qui se tiendra à Lourdes (France).

Points à examiner

Progrès de *Silva Mediterranea*

La Commission est invitée à encourager les membres de* Silva Mediterranea *à:

a. contribuer au développement d'activités dans le cadre de l'initiative phare «Restaurer les forêts méditerranéennes», notamment l'échange de bonnes pratiques, la fourniture d'orientations techniques et le renforcement des capacités des acteurs nationaux et locaux;

b. travailler activement avec le Groupe de travail de la jeunesse méditerranéenne afin de renforcer la participation des jeunes à la restauration des forêts et leurs capacités en la matière.

La Commission est invitée à recommander à la FAO de:

c. faciliter l'accès au financement et promouvoir la mobilisation coordonnée de ressources;

d. continuer à produire des publications techniques pertinentes sur la restauration des forêts méditerranéennes afin de contribuer à l'échange de connaissances, de promouvoir les meilleures pratiques et d'informer les décideurs et les praticiens;

e. continuer à faciliter les travaux du groupe de travail régional pour la révision et la mise en œuvre de la feuille de route pour la préservation et la restauration des forêts méditerranéennes.

Groupe de travail de la Commission européenne des forêts sur l'aménagement des bassins versants de montagne

La Commission est invitée à encourager les membres à:

a. renforcer encore leur engagement à l'égard du Groupe de travail, notamment en désignant leurs points focaux qui siégeront en son sein;

b. continuer de donner des orientations au Groupe de travail, s'agissant notamment des thèmes à traiter en priorité;

c. diffuser les travaux du Groupe de travail et à utiliser pleinement ses services.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Ekrem Yazici
Secrétaire de la Commission européenne des forêts
Ekrem.Yazici@fao.org

I. Activités de *Silva Mediterranea*

A. Introduction

1. Créé en 1948, le Comité des questions forestières méditerranéennes – *Silva Mediterranea* – est un organe statutaire de la FAO où les pays méditerranéens membres de la Commission européenne des forêts (CEF)[1], de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO)[2] et de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CFFSA)[3] se réunissent, partagent leurs expériences et mettent en place des programmes de coopération.

B. Principales décisions et recommandations issues de la 25e session du Comité des questions forestières méditerranéennes – Silva Mediterranea

2. La 25e session du Comité s'est tenue du 7 au 8 novembre 2024 à Barcelone (Espagne), parallèlement à la 8e Semaine forestière méditerranéenne (4-7 novembre 2024).

3. Le Comité a été informé de l'avancement de l'établissement de la feuille de route pour la préservation et la restauration des forêts méditerranéennes (ci-après «la feuille de route pour les forêts méditerranéennes»), une initiative prospective et multipartite visant à orienter les efforts régionaux sur le long terme. Le projet, qui a été accueilli favorablement par les partenaires et parties prenantes méditerranéens, jette les bases d'un cadre plus ambitieux et mieux coordonné pour soutenir des approches innovantes, à grande échelle et durables de la restauration et de la préservation des paysages forestiers méditerranéens dans toute la région.

4. Dans ce contexte, l'Initiative pour les forêts méditerranéennes (IFM) a été présentée comme une collaboration menée par la FAO, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR), en partenariat étroit avec les parties prenantes régionales. L'objectif avec l'IFM est de consolider et d'étendre le soutien aux acteurs qui travaillent à l'intersection des forêts, de la climato-résilience, de la conservation de la biodiversité et de la protection civile. En encourageant des approches intégrées et axées sur les paysages, l'IFM vise à inverser la perte et la dégradation des forêts, pour que les forêts méditerranéennes restaurées et gérées durablement offrent de meilleurs services écosystémiques et des avantages socioéconomiques et permettent une meilleure adaptation au climat. L'IFM jouera un rôle déterminant dans le lancement de la première série d'activités relevant de la feuille de route pour les forêts méditerranéennes et dans la mise en œuvre de celle-ci, en servant de plateforme opérationnelle pour traduire les priorités stratégiques en actions coordonnées sur le terrain.

5. Le Comité s'est félicité du développement de l'IFM et a souligné qu'il était important que les acteurs de la région s'approprient la feuille de route pour les forêts méditerranéennes et que celle-ci fasse l'objet d'une gouvernance inclusive. À cette fin, il a recommandé de créer un groupe de travail régional multipartite qui sera chargé de guider la révision, la coordination et la mise en œuvre de la feuille de route. Ce groupe de travail, dont les travaux seront facilités par le secrétariat de *Silva Mediterranea*, réunira la FAO, le PNUE, l'UNDRR, les États membres intéressés, les institutions techniques régionales et les partenaires donateurs. L'objectif avec une telle structure inclusive est de favoriser une approche participative et ascendante, qui s'inscrive dans les cadres régionaux et internationaux existants, tout en répondant à des priorités communes et en renforçant les synergies entre les secteurs et les niveaux.

6. Le financement initial de la mise en œuvre de la feuille de route pour les forêts méditerranéennes sera assuré par l'intermédiaire de l'IFM, des discussions sur le financement étant actuellement menées, notamment avec l'Union européenne. Cela traduit la reconnaissance croissante

[1] https://www.fao.org/forestry/statutory-bodies/european-forestry-commission/fr.
[2] https://www.fao.org/forestry/statutory-bodies/regional-forestry-commission/near-east-forestry-and-range-commission/fr.
[3] https://www.fao.org/forestry/statutory-bodies/african-forestry-and-wildlife-commission/fr.

de l'importance stratégique des écosystèmes forestiers méditerranéens pour ce qui est de progresser sur la voie de la réalisation des objectifs relatifs à la coopération régionale, à la climato-résilience et à la biodiversité.

7. Le Comité a élu son bureau à l'unanimité:

a. Président: M. Mohammed Naoufel Ben Haha (Tunisie)

b. Vice-Président: M. Ümit Turhan (Türkiye)

c. Vice-Président: M. Enrico Pompei (Italie)

8. L'Italie a présenté sa candidature pour accueillir la 9e Semaine forestière méditerranéenne et la 26e session de *Silva Mediterranea* en 2027. Le Ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et des forêts et d'autres partenaires italiens apporteraient leur soutien. La candidature a été acceptée à l'unanimité.

9. Le mandat de l'Italie en tant que pays assurant le secrétariat de *Silva Mediterranea* s'est achevé le 31 août 2025. Des consultations formelles sont en cours avec le Gouvernement de la Türkiye, qui pourrait prendre le relais, afin d'assurer la continuité et de renforcer la collaboration régionale dans le cadre de *Silva Mediterranea*.

C. Initiative phare «Restaurer les forêts méditerranéennes»

10. La version finale de la note conceptuelle de l'initiative phare de la région méditerranéenne dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030) a été établie lors de la 7e Semaine forestière méditerranéenne à Antalya (Türkiye) et officiellement soumise au comité de sélection de la Décennie le 31 mars 2022. L'initiative phare, intitulée «Restaurer les forêts méditerranéennes», a été lancée officiellement le 27 février 2024 lors du Gala de l'espoir organisé par le PNUE à Nairobi (Kenya), donnant un coup de projecteur international sur les efforts de restauration des forêts méditerranéennes.

11. L'initiative a bénéficié d'un financement ciblé de 200 000 USD par l'intermédiaire du fonds d'affectation spéciale pluripartenaires de la Décennie des Nations Unies, ce qui a permis la mise en œuvre d'activités clés. Parmi celles-ci, la FAO dirige l'élaboration d'un document d'orientation et d'un cours en ligne sur les pratiques de restauration après incendie, prévus pour le premier semestre 2026. Ce travail s'appuie sur une collaboration régionale, qui a notamment pris la forme d'un atelier conjoint tenu à Rabat (Maroc), du 12 au 15 février 2025, coorganisé par *Silva Mediterranea* et le Réseau du Proche-Orient sur les incendies de forêt et en milieu naturel (NENFIRE)[4]. Les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord ont fourni de précieux exemples de bonnes pratiques, que l'on compile actuellement pour les inclure dans la plateforme du Cadre de suivi de la restauration des écosystèmes (FERM) de la Décennie des Nations Unies et qui constitueront la base du document technique sur les pratiques efficaces de restauration après incendie dans la région et de la formation en ligne de la FAO en cours de préparation.

D. Unasylva 255 – Restaurer la région méditerranéenne: état des lieux et défis

12. Le numéro 255 d'*Unasylva*, intitulé «Restaurer la région méditerranéenne: état des lieux et défis[5]», a été présenté par la FAO à la dernière session du Comité des forêts, en juillet 2024. Il s'agit du troisième numéro thématique consacré aux forêts méditerranéennes, après ceux de 1999 et de 2014. Il contient 13 contributions d'experts structurées autour de trois grandes sections: i) la dynamique passée et actuelle de la restauration dans la région; ii) les priorités techniques et stratégiques; iii) les perspectives d'avenir sur plusieurs dimensions socioéconomiques – notamment le genre et l'inclusion

[4] www.fao.org/in-action/nenfire.
[5] FAO. 2024. *Restaurer la région méditerranéenne: état des lieux et défis.* Unasylva nº 255 – Vol. 75 2024/1. Rome. https://doi.org/10.4060/cd1720fr.

des jeunes – considérées comme essentielles pour parvenir à un rétablissement durable et équitable des écosystèmes. Cette publication souligne combien il est urgent de se coordonner pour restaurer les écosystèmes, de mieux gérer les feux et de renforcer l'engagement communautaire. Elle met également en évidence le rôle que prend dernièrement la région méditerranéenne en tant que fleuron mondial de la restauration, et souligne l'importance des partenariats multipartites, des systèmes d'alerte précoce et des politiques inclusives pour catalyser les investissements et favoriser une restauration efficace à grande échelle.

E. État des forêts méditerranéennes 2025

13. À sa 23e session, en avril 2019, *Silva Mediterranea* a demandé à la FAO de préparer la nouvelle édition du rapport *État des forêts méditerranéennes*. Cette troisième édition vise à donner une vue d'ensemble de l'état des ressources forestières dans la région méditerranéenne, sur la base des statistiques disponibles les plus récentes, et à mettre en avant la gestion rationnelle, des solutions fondées sur la nature et des actions socioéconomiques durables en présentant des études de cas et des bonnes pratiques. Elle présente aussi les avancées récentes en matière de surveillance des forêts, d'innovation et de recherche concernant les paysages forestiers méditerranéens.

14. Des conclusions préliminaires et un résumé du rapport ont été présentés à l'ouverture de la 8e Semaine forestière méditerranéenne, le 4 novembre 2024 à Barcelone (Espagne). Le rapport complet a été présenté officiellement lors d'une manifestation spéciale pendant la Semaine des forêts au Proche-Orient, organisée parallèlement à la 27e session de la CFPPO, qui s'est tenue du 29 septembre au 1er octobre 2025 à Djeddah (Arabie saoudite).

F. Groupe de travail de la jeunesse méditerranéenne

15. Le Groupe de travail de la jeunesse méditerranéenne vise à promouvoir et à guider un réseau régional de jeunes engagés (jusqu'à 35 ans) – étudiants, chercheurs, jeunes professionnels ou personnes jouant d'autres rôles actifs dans le secteur forestier de la région méditerranéenne – qui sont originaires de la région ou qui y vivent. Il s'agit d'un groupe autonome qui bénéficie du soutien du secrétariat de *Silva Mediterranea*.

16. Le Groupe de travail a noué plusieurs partenariats stratégiques en concluant des protocoles d'accord avec différentes organisations, notamment l'Association internationale des étudiants forestiers, la Fondation de la jeunesse méditerranéenne, BluoVerda, One Hour for Europe Italia et, plus récemment, le Réseau méditerranéen de forêts modèles.

17. Indépendamment et avec le soutien de ces partenaires, le Groupe de travail a organisé plusieurs événements de réseautage et d'échange de connaissances, à la fois en ligne et en présentiel. Il a notamment accueilli des manifestations parallèles lors des semaines phares du Forum mondial de l'alimentation en 2023, 2024 et 2025. Il a également collaboré avec le groupe de travail des jeunes de la 27e session du Comité des forêts, en 2024, pour organiser avec lui trois sessions principales consacrées à la feuille de route des jeunes sur les forêts et y contribuer. Lors de la 8e Semaine forestière méditerranéenne, qui s'est tenue à Barcelone (Espagne) en novembre 2024, le Groupe de travail a organisé un dialogue avec les jeunes sur l'action des jeunes pour une gestion durable des écosystèmes forestiers. Des représentants des jeunes ont également participé au débat de haut niveau de l'événement et ont contribué activement à la 25e session de *Silva Mediterranea*.

II. Activités du Groupe de travail de la Commission européenne des forêts sur l'aménagement des bassins versants de montagne

G. Activités du Groupe de travail

18. Au cours de la période 2023-2025, le comité directeur du Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne a tenu deux réunions en ligne, le 28 novembre 2024

et le 12 juin 2025. La réunion de novembre 2024 a marqué une transition en douceur pour la présidence du Groupe de travail, de l'Italie à la France, et celle de juin 2025 a jeté les bases de la 35e session du Groupe de travail, qui se tiendra en France.

19. Deux groupes de travail, le premier consacré à la forêt protectrice dans les bassins versants en montagne et le deuxième consacré à la gestion des risques et des catastrophes en montagne, ont exécuté leur plan de travail comme indiqué dans leurs documents stratégiques. Ils ont débouché sur des résultats intéressants, conformes à leurs stratégies et à leurs objectifs. Les groupes de travail sont coordonnés par des pays chefs de file (l'Autriche et la Slovénie pour le premier, la France et l'Autriche pour le deuxième). Tous les pays membres de la CEF étaient les bienvenus et ont été invités à rejoindre ces groupes de travail en fonction de leurs intérêts et de leurs priorités.

20. Le groupe de travail 1 a organisé un atelier sur les catastrophes d'origine climatique dans les aires protégées. Les participants ont fait observer que les maladies transmises par les scolytes constituaient un problème important, mais que certaines parties des forêts se rétablissaient alors que d'autres étaient menacées. Ils ont demandé une coopération et des échanges au niveau régional sur cette question. Les tempêtes sont également considérées comme un problème et font peser une menace croissante sur la région. Le groupe de travail 1 a mis au point un programme de formation pour les inspecteurs forestiers. Un programme de formation était prévu pour le service forestier slovène en mars 2025. Cette initiative, axée sur la gestion des bassins versants forestiers, visait à faciliter l'échange d'expériences, en mettant l'accent sur l'expertise technique tout en encourageant la collaboration et l'apprentissage transnationaux.

21. Le groupe de travail 2 a organisé une formation juridique et théorique en deux parties sur la surveillance des torrents. La première partie de cette formation s'est tenue en Autriche le 12 novembre 2024. La deuxième partie – un cours pratique sur la surveillance des torrents – s'est tenue en Carinthie (Autriche) du 1er au 3 avril 2025. Trente-trois experts d'Autriche, de Slovénie et de France ont participé à l'atelier. Les principaux sujets abordés ont été l'impact négatif sur les arbres d'une gestion forestière négligente, l'effet de la dégradation des forêts induite par le changement climatique sur les inondations torrentielles, ainsi que l'importance d'une surveillance régulière des structures de défense. Les objectifs de l'atelier étaient les suivants: 1) comparer les problèmes, les responsabilités juridiques et les stratégies des pays participants concernant les débris de bois; 2) présenter le système autrichien (variété de Carinthie) de surveillance régulière des torrents; 3) donner aux autres pays une base pour mettre au point des systèmes similaires de surveillance et d'entretien des torrents dans les zones forestières.

22. Lors de l'atelier, les participants ont visité cinq bassins versants de torrents. Cet atelier a notamment permis: i) de partager les pratiques et points de vue de trois pays concernant la surveillance des torrents, ii) de recenser les difficultés en matière de surveillance, notamment les embâcles et les faiblesses structurelles, iii) d'insister sur l'importance d'une coordination interdisciplinaire et de l'apprentissage sur le terrain.

23. La France accueillera la 35e session du Groupe de travail à Lourdes les 15 et 16 octobre 2025. Cette session se tiendra sous l'égide du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Ayant pour thème général l'effet du changement climatique sur les risques en montagne et les forêts protectrices, elle présentera une vue d'ensemble des activités du Groupe de travail et des différents groupes de travail. Elle sera aussi l'occasion pour plusieurs pays de présenter des rapports, de mener des débats stratégiques structurés pour chaque groupe de travail et de débattre du plan d'action pour les années à venir. Une visite guidée sera organisée dans la commune de Barèges. Les résultats de cette 35e session seront communiqués aux membres de la Commission européenne des forêts par le secrétariat.